

Chronique d'une famille charrataine émigrée au Missouri



Une année chasse l'autre, le ri

Dans ces quatre lettres – décembre 1896 à février 1898 – à sa nièce Ernestine, Louis évoque la fierté d'un père satisfait des progrès de ses enfants; à sa sœur Justine, il retrace les derniers événements au sein de sa famille, notamment le mariage de Mathilde; à son filleul Jules Tornay, il loue quelques valeurs sûres, réputation, moralité, la fierté d'appartenir à l'armée; à son cousin et ancien régent, Eloi Moret, il lui confie le soin de liquider ses propriétés de Charrat, comme un signe de non-retour; l'échange de photos apporte un sentiment de présence, c'est un geste pour éviter l'oubli.

Echange de vœux, de petits cadeaux et de photographies

«St. James, 29 Xbre, 1896

Bien chère Ernestine,

Il y a déjà plusieurs jours que ta cousine Alice ma chargé de t'écrire à l'occasion de la nouvelle année et de te faire tenir ce petit mouchoir qu'elle a acheté à ton intention, mais Émile m'avait écrit qu'il voulait faire tirer son portrait et qu'il avait l'intention d'en expédier un à Jules. J'ai attendu afin de l'envoyer par la même occasion.

Concernant Alice, Emile qui est venu passer 15 jours à la maison soit la dernière quinzaine de Décembre me dit que jamais il ne la vu si bien portante. Elle en chez de bien bonnes gens et traitée comme si elle était de la famille. Elle n'a pas pu rejoindre sa place comme elle te l'avais annoncé sur sa dernière lettre pour le 1 Septembre pour cause que durant son séjour à la maison au moi d'Août dernier elle a été atteinte d'une maladie. Elle a dû attendre son rétablissement pour rentrer à St. Louis. Elle se plaît bien et sa maîtresse en est très contente puisque dernièrement elle a augmentée son traitement de deux dollars par mois.

À Noël elle est allé passé quelques jours avec Rosine. Du reste elles se voient souvent parce qu'elles ne sont pas éloignées l'une de l'autre et en prenant les tramways elles peuvent se rendre l'une chez l'autre pour 5 sous.

Mathilde est aussi en bonne santé. Elle ne demeure pas loin de chez nous

et presque tous les dimanches s'il fait beau temps ils viennent chez nous ou nous allons chez eux.

Les autres membres de la famille sont aussi tous en bonne santé. Félix est aussi grand qu'Émile et est un robuste travailleur. Il y en aura peu des garçons de son âge qui feront les travaux comme lui. Arthur et César sont aussi robustes et courageux au travail. À cet effet je puis le dire avec orgueil que ma famille est citée comme modèle sous tous les rapports.

Émile est parti le jour de l'an pour sa place. Il y a 4 ans qu'il travaille à la même place. Il est regardé pas comme un employé mais comme un enfant de la famille. Son traitement est de mille francs par ans, plus nourri, blanchi, et logé. Je pense que dans peu il sera le régisseur du domaine car la confiance que le propriétaire lui témoigne est pour ainsi dire illimités. C'est l'espoir qu'il a d'avoir le place de régisseur qui l'a décidé de continuer le service dans cette maison. Sans cela il serait resté sur notre terre. Nous en avons assez pour nous occuper tous ceux de la famille.

Dès que j'aurais les photographies d'Émile j'en enverrais une à Jules. Je pense que ce sera un de ces jours. Je joindrais aussi la mienne et celle de tante Rose. Tous nous bénissons le ciel de l'heureuses idée que nous avons eu de venir nous établir dans ce beau pays.

Reçois ma chère nièce pour moi ainsi que pour tous les membres de ma famille les meilleurs vœux que nous formons pour votre bonheur à l'occasion de la nouvelle année. Puissiez vous

toute la famille parcourir 1897 en santé et exempt de tout tribulations.

C'est le vœu de mon cœur,

Ton affectionné oncle

Louis Magnin»

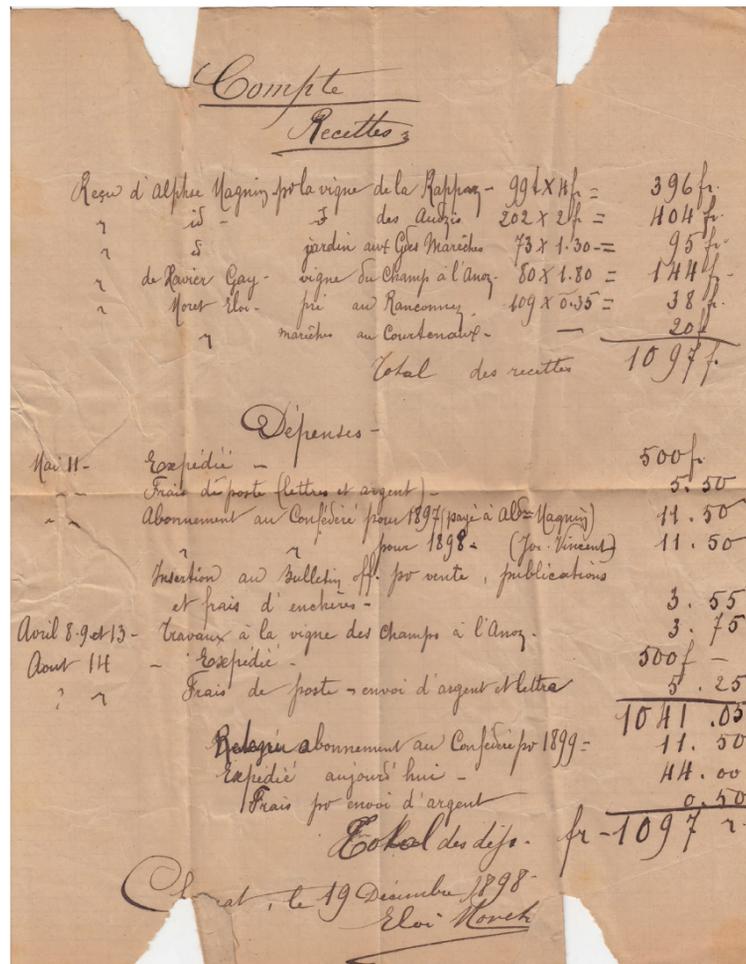
Éloge de valeurs sûres, une bonne réputation, le respect à la famille

«St. James 13 Janvier 1897

Bien chère sœur

Ce n'est pas de trop, chère sœur, de correspondre avec toi une fois par année car si je ne me trompe pas il y a bien une grande année que je ne t'ai pas écrit. Durant ce temps il n'y a pas de changement chez nous excepté le mariage de Mathilde célébré par le juge de paix du Phelps County à notre maison le 14 avril passé. Nos parents et nos amis étaient invités pour la circonstance, et les noces ont été suivies d'un bal. J'ai été très heureux de cette union car mon gendre et sa famille sont des gens respectés pour leur moralité et leur bonne réputation. Le mari de Mathilde s'appel Ernest Martin. Il est né dans ce pays mais ses parents sont Français du département des Hautes Alpes, près de Grenobles.

Ernest est du même âge que Mathilde mais c'est un jeune homme posé et sérieux. Il n'est pas volage



Eloi Moret donne l'état de la gestion des biens de Louis Magnin – à relever l'abonnement au Confédéré pour les années 1897, 1898 et 1899

comme beaucoup de jeunes gens de son âge. Cela ne veut pas dire qu'il n'aime pas s'amuser mais il sait mettre un frein à ses divertissements, travailleur infatigable, homme sobre, il réunit toutes les qualités nécessaires pour rendre une femme heureuse et j'ai la conviction qu'il rendra la vie de ma fille agréable. Il n'a pas encore de terre à lui. Son père et sa mère sont à peu près de mon âge mais il reste sur la place d'un de leur oncle célibataire. Ils ont ce qu'ils leur faut pour commencer sur une terre soit deux chevaux char et les charrues nécessaires. Ils ont eu de jolies récoltes cette dernière année.

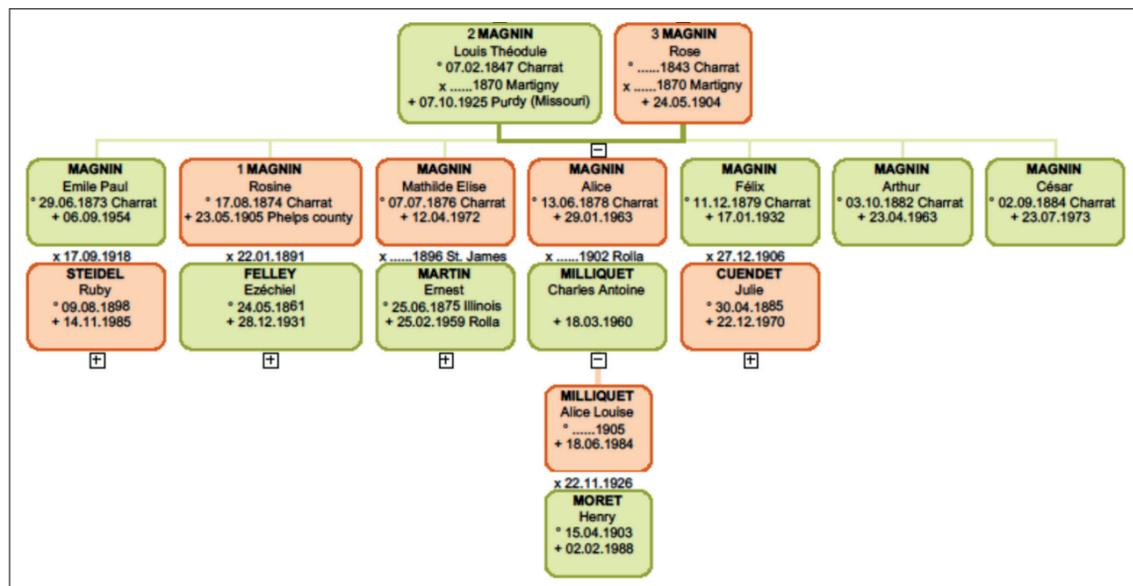
Mathilde de son côté fera une bonne

femme de ménage. Elle a l'air d'être comme sa mère pour l'économie. Ils ne sont pas bien loin de chez nous. On se voit presque tous les dimanches ou qu'ils viennent chez nous ou nous allons chez eux naturellement si le temps le permet.

Je t'envoie sa photographie qu'elle a fait à sa première communion. Elle avait le même tenue le jour de son mariage. Émile a aussi fait son portrait. Je t'en expédies aussi un. Tu verras que maintenant sont état est aussi satisfaisant qu'on peu le désirer. J'ai toujours cru que dès qu'il aurait fini de grandir sa santé ce serait rétablie et je suis heureux de voir que je ne me suis pas trompé.

Potins du Missouri

Alice Marie Magnin – comme ses deux sœurs Mathilde et Rosine a été «en place» à Saint Louis jusqu'à son mariage. Elle a travaillé de nombreuses années chez la famille Nugent, propriétaire d'un grand magasin. C'est à cette occasion qu'elle fait la connaissance de Charles Antoine Milliquet qui travaillait, juste de l'autre côté de la rue, pour une famille allemande. Charles Antoine est né en Alsace-Lorraine de descendants suisses. Alice et Charles ont convolé en justes noces à Rolla en 1902, Alice a 24 ans. Ils se sont installés à Saint James dans une ferme acquise par Charles Antoine, à proximité de celle de Louis. Charles Antoine décède le 18 mars 1960, le 29 janvier 1963 son épouse repose à ses côtés. Une seule enfant, Alice Louise, est née de leur union, en 1905; le 22 novembre 1926, elle épouse son cousin Henry Charles Moret, fils de Théophile.



La branche de l'arbre d'Alice au milieu de ses frères et sœurs

Ituel des vœux de la nouvelle année

À la maison tout va bien grâce à Dieu. Nous jouissons d'une bonne santé. Nos récoltes ont été bonnes. Le bétail se vend un bon prix excepté les cochons qui ne se paient que 14 francs les 100 livres vivant. Il fait bien beau temps pas d'hiver pour dire. On travaille dehors comme au printemps. On pourrait encore labourer à la charue. Il n'y a eu que 2 ou 3 jours en Novembre de froid. Nous n'avons pas eu de neige du tout et l'hiver s'il vient des présent ne peut être bien long.

Rose me charge de te dire de bien saluer de notre part notre bonne cousine, Joséphine Giroud. Nous pensons souvent à ces bons parents qui nous ont toujours donné des témoignage, de bonne amitiés quand nous habitons le pays. Nous leur souhaitons toutes sortes de bonheur. Adieu, Justine, adieu aussi à Alexandre et à vos chers enfants que les bénédictions du ciel soient dans votre famille dans le courant de 1897.

Ton affectionné frère,
Louis Magnin».

Quand un vieux militaire conseille une jeune recrue

«St. James 13 Janvier 1897

Mon bien cher filleul

Dernièrement j'écrivais une lettre à ta sœur Ernestine de la part de ta cousine Alice. Tu seras sans doute pas surpris en recevant nos photographies car je l'avais prévenue de l'envoi dès que je les aurais en possession. Tu nous a fais un sensible plaisir mon cher Jules de nous faire parvenir ton portrait sous l'uniforme de défenseur de la patrie. Puisse tu par ta bonne conduite acquérir l'estime de tes chefs afin qu'avant peu je voie de l'avancement pour toi dans l'état militaire. Je te souhaite pour

cela un peu d'ambition car en Suisse on est soldat pour longtemps et c'est bien plus agréable lorsque par son mérite on a pu s'élever le plus haut possible dans la hiérarchie militaire.

Tu a maintenant passé ton école de recrue. Tu a fais ton apprentissage dans le métier. C'est le plus pénible est ce que l'état te plaît ? Je l'espère. Une fois incorporé dans le bataillon le service quoique parfois assez dur est cependant moins exigeant l'on passe au galop dans les cours de répétition tous ces petits détail de l'école de soldat puis dans les grandes manœuvres de régiment, de brigade, et de division il y a quelques chose de sérieux qui vous entraîne et on prend goût pour le métier comme si la patrie était véritablement en danger.

Sur ta réponse tu me dire comme tu c'est plu à Lausanne. Je n'ai pas grand nouvelle à te donner. J'ai déjà dis à Ernestine les principales nouvelle que j'avais à dire. Il fait actuellement un temps de printemps. Il n'y a eu que quelques jours de froid en Novembre mais seulement deux ou trois jours. On a pas vu de neige encore dans tous les cas si l'hiver vient il ne peu pas être bien long.

Je viens de recevoir une lettre du mari de Rosine. Il me dit qu'il a envie d'acheter une terre qui nous confine. C'est un place de 40 acres mais elle est inculte. Je m'en vais entrer en pour parler immédiatement et s'il réussit à l'acheter pour un prix abordable ce serait un bien grand plaisir pour moi. On lui aidera à bâtir et à faire de la terre et j'aurais ces chers enfants que j'aime tant près de moi.

Cette dernière année les récoltes à part le blé ont été bonnes. On en a pas eu une abondance comme en 1895 mais on peu la classer pour une bonne moyenne. Au printemps soit la fin Mai et commencement de Juin on a eu des pluies en masse. Ce qui

a été cause que quelque récoltes ont été noyées. En 7bre on a eu une forte grêle qui a abimé les fruits et le maïs qui n'était pas coupé. Quand à notre place les pluies du printemps ne nous on pas fait beaucoup de mal et en 7bre avec les fruits abimé on a fait passablement de cidres.

En somme ce pays est fertile et salubre. Tout ce qui se cultive réussit bien excepté les blés. Je n'ai pas vu encore une bonne récolte de blé. C'est à cause des hivers trop tempéré.

L'élève du bétail est notre principal ressource. Les vaches ainsi que tant le bétail à corne se vend un bon prix. Les vaches à lait de 25 à 30 dollars. Les chevaux sont à bon marché 50 to 60 dollars d'assez bonnes bêtes et les cochons jamais je ne les ai vu à si bon marché, 2 dollars 80 sous soit 14 fr. les 100 livres, vivant. On espère qu'au printemps ils iront un peu plus cher dans ce cas en engraisere une douzaine mais je ne les met pas à l'engrais s'il ne vaut pas au moins 4 dollars le 100.

Adieu, cher Jules, adieu aussi à tous les membres de ta famille. Je fais pour vous tous les vœux à l'occasion du renouvellement de l'année. Puissez vous tous parcourir 1897 dans la joie et le bonheur.

Tes cousins et cousines te présentent leur bonnes salutations.

Ton affectionné oncle,
Louis Magnin»

Louis se sépare de ses propriétés de Charrat

«St. James 15 Février 1898

Bien cher cousin Eloi,

Je viens de recevoir ta lettre du 28 janvier dernier. Je te suis bien reconnais-



Julie et Félix Magnin avec leurs enfants Eugénie, Alfred et Arthur

sant de ce que tu veux bien accepter de me représenter au pays d'origine. Soit persuadé cher Eloi que tu me fais là un sensible plaisir.

Je crois que tu me donnes un bon conseil de liquider ce que j'ai en Suisse car je vois bien que je n'ai aucun intérêt en gardant plus longtemps ces propriétés. Je te laisser le soins de les vendre, donne les conditions que tu croiras nécessaires, accorde le terme de paiement qui arrangeront les acquéreures. Vend les de gré à gré ou à l'enchère comme tu le jugeras à propos. Tu me dis qu'Alphonse achèterait encore les deux propriétés en plaine à un prix abordable. Arrange toi avec lui pour le prix, tâche qu'il achete aussi le marais que j'ai au Viannes je crois contenant environs trois cents toises.

J'ai reçu une lettre d'Émile qu'il serait à la maison pour le 10 ou le 12 écoulé et voilà ces dates passée sans qu'on l'ai vu. Je ne saïd que penser de ce retard. J'espère avoir des nouvelles aujourd'hui.

L'hiver n'a pas été rigoureux cette année. On a pas perdu de journée pour dire, seulement on a pas pu labourer à la charrue comme certaines année. Le printemps va être bientôt là, les beaux jours commencent et avant longtemps

les charrues vont recommencer leur train. C'est le meuble de campagne le plus usité dans ce pays.

Emery Moret vient de ce marier le 9 écoulé. Son épouse et ressortissante de parent Français. C'est des gens bien respecté dans le pays.

J'ai été étonné de ce qu'Alexandre n'avait pas de procuration en main. Je lui avait dis de se faire passer celle que Tornay avait et il ne m'avait jamais dit qu'il ne l'avait pas fait. Je croyais qu'il se l'était fais substituer et je vivais tranquille à ce sujet.

Je termine cher Eloi en te présentant mes meilleurs amitiés ainsi qu'à ta famille. Je conserve de vous tous mes chers cousins les meilleurs souvenirs.

Votre tout dévoué,
Louis Magnin»

La semaine prochaine Louis Magnin nous commente la guerre qui oppose les Etats-Unis à l'Espagne à la suite de l'explosion du croiseur Le Maine dans la rade de la Havane.

robertgiroud

Histoire

Calendrier historique du Valais 27 mai 1898 - Droits d'eau

Art. 1: Les eaux du Rhône et du Lac Léman, dans la zone valaisanne, étant la propriété de l'État, leur concession est accordée par le Conseil d'État. Les eaux des rivières, des torrents et des canaux étant la propriété des communes sont concédées par celles-ci dans le périmètre de leur territoire, sous la réserve énoncée à l'article 2. Il en est de même des eaux des lacs appartenant aux communes.

Les droits des tiers sont réservés. En adoptant la loi concernant les concessions des forces hydrauliques, le Grand Conseil valaisan fait œuvre de pionnier ce 27 mai 1898. Près de vingt ans avant la première législation fédérale qui viendra en décembre 1916, le Valais institue la souveraineté sur ses eaux et le droit de disposer de la force hydraulique. Conformément aux directives émises en 1891, le Rhône

est propriété du canton et les rivières latérales appartiennent aux communes riveraines. En 1891, une première concession avait été octroyée pour l'exploitation de l'énergie hydroélectrique au Bois-Noir près de Saint-Maurice. En 1896, on comptera déjà 17 concessions. Devant l'ampleur des demandes, les simples directives du Conseil d'État ne suffisent plus, c'est pourquoi un projet de loi est

déposé en 1897. En plus de définir la propriété des forces hydrauliques, elle institue déjà un droit de retour dont les principes sont toujours en vigueur.

Tiré de : 366 Histoires du Valais «En route vers le 200^e», RhôneFM Pierrot Métrailler Éditions du Lys dans les Étoiles, 2015



Lusine électrique du Bois-Noir en 1921. Source : Les installations électriques de la ville de Lausanne. Bulletin technique de la Suisse romande. 1921. p. 241